



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture

STRATEGIE

2018- 21

**FAO**

EN AFRIQUE  
DU NORD

# **Strategie 2018- 21 FAO en Afrique du Nord**

Le Bureau sous régional de la  
FAO pour l'Afrique du Nord

---

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2017

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à [www.fao.org/contact-us/licencerequest](http://www.fao.org/contact-us/licencerequest) ou adressée par courriel à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) et peuvent être achetés par courriel adressé à [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org).

- 
1. INTRODUCTION
  2. CONTEXTE
  3. OPPORTUNITÉS
  4. CONTRAINTES
  5. PROSPECTIVE
  6. VISION
  7. STRATÉGIE D'ACTION
  8. CONCLUSION

---

# TABLE DES MATIÈRES



4

©FAO/F. Meznji

# INTRODUCTION

Dans le cadre du mandat global de la FAO, le Bureau Sous régional pour l'Afrique du Nord a entrepris une réflexion stratégique sur les perspectives de l'agriculture dans les pays du Maghreb. Cela, dans le but d'orienter son programme d'interventions prioritaires pour la période 2018-2021. La présente stratégie présente une revue synthétique des opportunités, des défis majeurs ainsi qu'un cadrage stratégique pour l'action de la FAO dans la sous-région, dans la perspective d'une alimentation et une agriculture durables.

Cette « Stratégie 2018-2021 » s'inspire : (i) des besoins exprimés par les pays de la sous-région, (ii) des tendances du secteur agro-alimentaire aux plan local, national, régional et mondial, (iii) des dispositions des Accords Internationaux et (iv) des avantages comparatifs de la FAO.

Le rapport final de cette vision stratégique propose une approche coordonnée d'interventions de la FAO pour une alimentation et une agriculture durables, qui répondent aux besoins et attentes des pays concernés. Le résultat de cette réflexion pourrait constituer des points d'entrées pour l'élaboration de politiques nationales et transnationales, de stratégies, de programmes, de réglementations et d'incitations visant à encadrer la transition vers une agriculture combinant une haute productivité, une viabilité économique et un respect de l'environnement, tout en se fondant sur l'inclusion et la justice sociale.



6 |

© FAC/Bureau Sous  
Régional 2016

—  
**CONTEXTE**

**F**ace aux défis actuels de l'Agriculture : crises alimentaires, immigration, chômage des jeunes et dégradation de l'environnement, celle-ci connaît un regain d'intérêt dans l'agenda des Gouvernements, des Institutions Internationales et de la société civile ; elle est considérée comme un secteur primordial. Ce regain d'intérêt est aussi lié aux tendances de la croissance démographique au niveau mondial. Une population mondiale qui était à environ 3,7 milliards en 1970, qui avoisine les 6,8 milliards en 2011. Les prévisions sont estimées à 9 milliards d'individus en 2050, d'après les projections démographiques.

L'Afrique du Nord n'échappe pas à ces défis. Concernant les ressources naturelles, les pays du Maghreb sont soumis à des contraintes d'ordre géographiques et climatiques. Une grande partie de la sous-région est désertique ou semi-désertique. Ces zones occupent entre 75 % à 90 % des territoires de la Mauritanie, de l'Algérie et de la Libye. La proportion des terres agricoles est relativement faible en Algérie (17 %), en Libye (moins de 10 %), en Mauritanie (38 %) et demeure relativement importante au Maroc et en Tunisie (60 %). Le niveau d'intégration économique entre les pays du Maghreb reste faible. Le volume des échanges commerciaux intermaghrébins est estimé, dans l'ensemble, à 3 %.

Cependant, les pays ont des potentiels reconnus dans les domaines de la productivité, de la biodiversité, de la gestion des ressources naturelles ainsi que de la mobilisation des investissements, notamment du secteur privé au profit de diverses filières agricoles.

Dans l'ensemble, l'intensification des cultures se développe dans la sous-région. Trois cultures occupent 80% des superficies cultivées dans les pays de la région (les céréales, les oliviers et les fourrages...). Entre 2006 et 2013, la production agricole a enregistré une augmentation significative dans la sous-région.

Malgré des progrès enregistrés pendant les dix dernières années, le niveau de productivité demeure en deçà du potentiel estimé. Pour les céréales, le rendement par hectare varie de 1,2t /ha en Tunisie à 1,8t/ha en Algérie ce qui correspond à un niveau inférieur à la moyenne des pays arabes et en dessous de la moitié de la moyenne mondiale.

L'irrigation a toujours été cruciale pour l'agriculture dans la sous-région du fait de la rareté de l'eau. Néanmoins les terres irriguées dans la région ont légèrement augmenté pour atteindre 2,8 mille d'hectares. Cependant la demande urbaine et industrielle croissante en eau, associée à une forte croissance démographique engendrent une réduction progressive du volume d'eau disponible pour l'agriculture.

En conséquence, les pays de la sous-région restent dépendants des importations de certains produits agricoles de base. Dans le cas des céréales, les importations s'élèvent à 35 % en 2010 et 31 % en 2014. Ces importations agricoles représentent en contrepartie une moyenne de 15 % des importations totales en biens et services des pays de la région, pour un volume total de déficit commercial agricole de l'ordre de 22,3 milliards dollars US.

Il est important de noter que des opportunités et des potentialités importantes pour le développement agricole et rural existent. Les pays de la sous-région affirment leurs volontés politiques à poursuivre le développement du secteur agricole, alimentaire et rural.

Cette volonté pour la modernisation du secteur s'affirme afin de le rendre plus compétitif et intégré. Il est important de noter l'augmentation des investissements, notamment privés, dans les diverses filières de l'agriculture et de la pêche.

La population est jeune et constitue un atout très important pour la main d'œuvre agricole et le développement rural. Aussi, la région du Maghreb a des capacités et des compétences confirmées dans les domaines de l'enseignement, de la recherche scientifique et technique en plus d'un savoir-faire traditionnel agricole.

Concernant les ressources naturelles, la sous-région se caractérise par la diversité des zones climatiques, des ressources génétiques et biologiques, des territoires uniques à valoriser ainsi que des ressources halieutiques importantes.

Ces différents atouts sont une base pour permettre d'améliorer la diversification, l'augmentation des productions et le développement d'une agriculture de terroir porteuse.

Les défis qui entravent le développement du secteur agricole Maghrébin sont :

---

## **C** ONTRAINTE AGRO-ÉCOLOGIQUES ET PÉDOCLIMATIQUES

- Sècheresse, inondations, et faibles ressources en eau pour l'irrigation
  - Faible niveau d'utilisation des intrants pour la production : semences, fertilisants, pesticides, races animales améliorées
  - Faible adoption des technologies et des innovations dans les systèmes de production.
- 

## **C** ONTRAINTE POLITIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

- Politiques et stratégies agricoles peu adaptées
  - Faibles structures et réglementations concernant le contrôle des maladies transfrontalières (végétales et animales)
  - Faible contrôle de l'accès responsable aux pêches et aux espaces côtiers
  - Agriculture peu diversifiée et à faible productivité
  - Investissements agricoles insuffisants
  - Insuffisance des infrastructures rurales
  - Sous-région en transition.
- 

## **C** ONTRAINTE INSTITUTIONNELLES

- Faible coordination et manque d'harmonisation des approches d'interventions en faveur du secteur agricole
  - Systèmes de gouvernance insuffisamment coordonnés pour une plus grande synergie
  - Organisations Professionnelles insuffisamment développées.
-

**L**e défi prioritaire consiste à accroître la production d'une manière durable afin de satisfaire les besoins d'une population croissante, avec en contre partie des ressources en terre et en eau de plus en plus limitées dans un contexte de changements climatiques.

En 2030, les pays du Maghreb auraient à nourrir plus de 115 million de personnes contre 97,6 millions actuellement. Ceci entraîne la nécessité d'une augmentation de la production et d'une amélioration de la qualité nutritive des produits agricoles.

Par ailleurs, afin d'atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODDs), les pays de la sous-région devront engager des réformes de leurs politiques et gouvernance agricoles. Un changement institutionnel s'avère nécessaire, afin d'accroître l'efficacité des structures d'appuis, la mobilisation des financements et le renforcement de la décentralisation pour un meilleur développement du secteur agricole.

En effet, le secteur agricole devrait constituer, non seulement la réponse aux crises alimentaires, mais également un pilier du développement économique.

Les impacts des changements climatiques peuvent avoir des conséquences néfastes. En moyenne, la température pourrait augmenter de 3°C d'ici 2050 et les précipitations diminueraient de 10 à 30 % pendant la même période. A l'horizon 2030,

les projections prévoient une réduction des ressources hydriques de 28 %, une diminution d'environ 30 % de la céréaliculture en pluvial ; une diminution de 5 % à 10 % du PIB agricole et une baisse des superficies des cultures céréalières et d'arboriculture d'environ respectivement de 200.000 et 800.000 hectares.

Le cheptel pourrait décroître d'environ 80 % dans le Centre et le Sud contre 20 % dans le Nord du fait de la perte des parcours et des pâturages. Les changements climatiques auront également un impact sur la pêche suite à l'accroissement de la fréquence des tempêtes et à l'acidité des océans. Ces changements conduiront à un accroissement de l'érosion des zones côtières, un endommagement accru des infrastructures maritimes, avec pour conséquences, une probable réduction de la productivité des mers et l'appauvrissement des communautés vivant sur le littoral.

L'analyse de ces tendances révèle la nécessité d'un suivi de l'évolution des facteurs sociodémographiques, environnementaux, micro et macro-économiques. Cela, afin d'exploiter durablement les opportunités et potentiels agricoles existants, répondre aux défis croissants, renforcer la résilience du secteur en tenant compte des bonnes pratiques agricoles et des innovations technologiques sur la base de politiques appropriées.

# VISION

Une Agriculture diversifiée, de qualité pour un Développement rural durable, inclusif et résilient en Afrique du Nord d'ici 2030

**C**ette vision découle de la réflexion stratégique trouve ses fondements dans les Six Programmes Stratégiques de la FAO, les Objectifs de Développement Durable (ODDs) et prend en compte les axes prioritaires des Cadres de Programmation Pays au niveau de la sous-région.

Elle vise l'accroissement de la productivité, la diversification de la production et l'amélioration de la qualité des productions tout au long de la chaîne de valeur des produits et services agricoles. Cette vision intègre les principes d'inclusion et d'équité, notamment pour les populations rurales, les jeunes et les femmes. Elle encourage et respecte les équilibres écosystémiques, la protection des ressources, la conservation et la résilience des systèmes agro-alimentaires face aux effets du changement climatique.



12 |

# STRATÉGIE D'ACTION

Pour atteindre cette Vision, le Bureau Sous régional et les Représentations de la FAO, en collaboration avec les pays de l'Afrique du Nord travailleront au développement du secteur agricole et la gestion des ressources naturelles, par le conseil, l'appui et le renforcement des capacités sur les plans techniques, politiques et institutionnels.

## **A**xes prioritaires des interventions

- Renforcement des capacités techniques et appuis aux politiques des pays du Maghreb.
- Appui à l'élaboration des états des lieux et des analyses prospectives du secteur.
- Accompagnement des pays dans le processus d'intégration agricole sous-régional
- Appui à la mise en œuvre des Accords, Traités et Conventions régionaux et internationaux.
- Formulation et mise en œuvre conjointe de projets et programmes prévus dans les Cadres Programmation Pays (CPP).

## **A**xes transversaux

- Appui aux politiques et amélioration de la gouvernance du secteur agricole et des ressources naturelles.
- Renforcement des capacités en matière d'adaptation au changement climatique
- Renforcement de la diversification des systèmes de production.
- Appui au développement de la coopération et de l'intégration dans l'espace UMA.

## **A**xes thématiques

### **1- Promotion de Croissance Agricole Durable**

- Amélioration de la productivité et de la qualité des produits agricoles.
- Augmentation de la valeur ajoutée des produits par les approches filières et chaînes de valeurs.
- Mise en place de dispositifs d'appuis et de soutien adaptés au développement des filières.
- Appui à l'amélioration des normes sanitaires et phytosanitaires.
- Appui au développement des oasis, montagnes et zones marginales.
- Amélioration des rendements de la pêche artisanale, valorisation des produits de pêche et d'aquaculture.
- Développement des capacités des pays maghrébins pour répondre aux demandes des consommateurs et leurs besoins sur le plan nutritionnel.

### **2- Appui à la réforme et à l'harmonisation des politiques, les stratégies et les cadres réglementaires**

- Facilitation de l'adoption de politiques favorables au développement de l'agriculture.
- Appui aux actions relatives à la sécurité alimentaire des pays.
- Renforcement des capacités des pays dans les processus de planification et de gestion du secteur.
- Appui au renforcement des mécanismes institutionnels et de négociations au niveau de l'UMA.
- Appui au développement de l'agriculture familiale pour une économie sociale et solidaire dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.
- Renforcement de la lutte contre la pêche illicite, et la gestion des ressources halieutiques transfrontalières.

### **3- Diversification et Développement Economique, Agricole et Social**

- Promotion de la diversification en production végétale, animale et halieutique.
- Renforcement des capacités du secteur agricole pour la mobilisation du partenariat public-privé.
- Appui à des investissements agricoles pour l'agriculture familiale et oasienne.
- Appui à la réduction du gaspillage au long de la chaîne de valeur des filières.
- Renforcement des mécanismes institutionnels pour promouvoir l'emploi des jeunes.
- Promotion de l'économie verte et de la croissance bleue
- Amélioration des systèmes de protection et de prévoyance sociale des travailleurs agricoles et de la pêche.
- Renforcement de la place des femmes et réduction des inégalités de genre.

### **4- Appui à la gestion des ressources naturelles**

- Promotion de l'agriculture durable «climate smart agriculture»
- Appui à la gestion des écosystèmes terrestres et aquatiques
- Appui au développement intégré des parcours et des forêts
- Appui aux politiques de gestion durable des ressources en eau
- Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques
- Appui à la lutte contre la desertification.

### **5- Diversification du secteur agricole et des pêches, valorisation des produits**

- Appui au développement de filières de l'agriculture de proximité et des produits de terroir.
- Promotion des techniques et technologies de valorisation des parcours et des produits forestiers.
- Appui au développement de l'agriculture de montagne et des oasis à travers l'agroforesterie.
- Appui à la préservation et au développement de la pêche artisanale durable
- Appui à la conservation des ressources marines dans les zones protégées.

14

### **6- Résilience aux crises et aux catastrophes**

- Appui à la gestion efficace des maladies animales transfrontalières et zoonotiques.
- Promotion des techniques de lutte contre les maladies et les ravageurs des plantes.
- Appuis pour une gestion adaptée des crises et des catastrophes naturelles.
- Promotion de bonnes pratiques de conservation et valorisation des ressources génétiques animales et végétales.
- Appui au développement de systèmes nationaux, régionaux pour l'alertes précoce, le suivi des crises et catastrophes dans les domaines de l'agriculture, la santé animale, la pêche, les forêts.

### **7- Renforcement des organisations professionnelles**

- Appui au développement des organisations professionnelles et des coopératives au niveau national et sous régional
- Appui au développement d'agri-entrepreneurs notamment au niveau des jeunes
- Renforcement capacités des organisations professionnelles dans les domaines de la bonne gouvernance et de la gestion.

### **8- Production et diffusion des connaissances**

- Développement des études diagnostiques et stratégiques.
- Diffusion et promotion des bonnes pratiques agricoles y compris dans le domaine des politiques
- Diffusion et échanges des connaissances développées par la FAO et les institutions partenaires.
- Promotion et diffusions des normes, standards et Directives développées par la FAO
- Promotion, appui au développement et au renforcements de réseaux et plateformes d'échanges
- Promotion de Centre d'Excellences y compris le Centre d'Excellence sur les Oasis.

**L**es pays de l'Afrique du Nord ont un fort potentiel pour le développement de l'agriculture comme moteur d'un développement durable. Ce secteur pourrait être pourvoyeur d'emplois variés le long des chaînes de valeurs pour les Jeunes notamment. Cependant les pays sont confrontés à de nombreux défis y compris celui du changement climatique et de la croissance démographique qui devront être pris en considération, afin d'assurer la sécurité alimentaire, réduire la balance des importations, pour un développement inclusif.

Sur la base de l'analyse prospective de la situation au plan national et sous régional ainsi que des Objectifs du Développement Durable , la Vision proposée est : Une Agriculture diversifiée, de qualité pour un Développement rural durable, inclusif et résilient en Afrique du Nord d'ici 2030.

Les Axes stratégiques d'interventions retenus qui sont d'ordre prioritaires pour être mis en œuvre en étroite collaboration avec les pays et différents partenaires sont au nombre de huit : (i) Promotion de la Croissance Agricole Durable (ii) Appui à la réforme et à l'harmonisation des politiques, les stratégies et les cadres réglementaires, (iii) Diversification et Développement Economique, Agricole et Social, (iv) Appui à la gestion des ressources naturelles, (v) Diversification du secteur agricole et des pêches, valorisation des produits , (vi) Résilience face aux crises et aux catastrophes , (vii) Renforcement des organisations professionnelles, (viii) Production et diffusion des connaissances.

Au niveau de la FAO, les interventions et les activités envisagées seront menées en étroite collaboration avec le Bureau Régional pour le Proche Orient et l'Afrique du Nord ainsi qu'avec les Départements Techniques et des Programmes Stratégiques de la FAO. Elles viendront en appui aux gouvernements de la sous-région ainsi qu'à l'UMA. Elles seront développées à partir des Initiatives Régionales notamment, en collaboration avec différents partenaires au développement.

Cette stratégie renforcera les capacités politiques, institutionnelles et de production des pays , tout en encourageant les possibles complémentarités dans une approche d'intégration sous régionale au plan agricole.

# CADRE LOGIQUE DE LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE



---

**Bureau Sous Régional de la  
FAO pour l'Afrique du Nord**

Adresse : Rue Lac Winnipeg  
Les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis  
Tél.: (+216) 70145 700  
Fax : (+216) 71 861 960  
Email : [fao-snea@fao.org](mailto:fao-snea@fao.org) - [www.fao.org](http://www.fao.org)